



CGC-Finances Publiques

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.39 – 01.53.18.00.69 ou 01.73.

Sites : www.cgc-dgfiip.info

Adresses mail : cgc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr

Chronique du mois



Mars 2019

Le mot de la présidente et de l'équipe CGC : action ou dialogue ?

Nous ne donnons pas de consigne pour la journée de grève prévue le 14 mars 2019, laissant le libre choix à chacune et à chacun d'y participer.

Ce n'est pas par indifférence, ne nous y trompons pas. Cadres, nous sommes tout aussi concernés que l'ensemble des personnels, par les mesures qui sont susceptibles d'être arrêtées par notre direction générale sous la houlette du gouvernement et du Comité CAP 2022.

Ce ne sont pas seulement la refonte des missions et le maillage du réseau DGFIP qui sont en jeu. Selon la stratégie bien éprouvée de la stratification des sujets sociaux, la « transformation de la Fonction publique » nous guette aussi dans de très brefs délais, puis viendra le dossier des retraites.

Une journée de grève changera-t-elle quelque chose ? Nous ne le pensons plus. Le levier de la grève a ses limites car il a été par trop utilisé, pas toujours au bon moment, pas toujours à bon escient. La plupart des collègues sont lassés de son manque d'effet et de son coût jugé inutile.

Mais que faire d'autre face aux pouvoirs publics qui font mine d'établir une « concertation » sur des projets déjà complètement « ficelés » ? Ce blocage voulu du dialogue social est symptomatique de la situation de notre société.

En réaction, les gilets jaunes, lors de leur forte montée en puissance, et nos amis douaniers actuellement dans la perspective du Brexit, ont obtenu des

résultats ou sont en passe de les obtenir. Ces mouvements illustrent la nécessité actuelle d'entrer dans des rapports de force et de disposer de capacités de nuisance pour faire entendre sa voix et infléchir les politiques.

Les atteintes sans précédents qui vont être portées à nos droits, à nos missions, à nos emplois et à nos conditions de travail, sans évoquer le blocage du pouvoir d'achat, justifieraient des actions d'ampleur, qui devraient être du même ordre que celles de 1989 qui avaient marqué les esprits aux Finances.

Nous estimons que les conditions ne sont pas actuellement réunies pour fonder une réaction forte et efficace.

Pour autant la CGC est déterminée à assurer à tous les niveaux la défense et la représentation des intérêts de l'ensemble des personnels en faisant barrage aux mesures les plus attentatoires à nos droits et à nos conditions de travail.

Alternativement au bras de fer toujours envisageable, il pourrait être mis fin à la méthodologie du passage en force et à l'absence de tout dialogue constructif.

Nous ne souhaitons pas éluder certaines réalités économiques et sociales mais nous ne voulons pas que les fonctionnaires et agents publics soient les variables d'ajustement d'une politique exclusivement axée sur la maîtrise des dépenses publiques au mépris de la notion de service public et du bien-être de l'usager.

De notre côté nous sommes prêts à examiner avec ouverture d'esprit de nouvelles propositions de schémas organisationnels, à condition qu'elles soient débattues, sans précipitation ni prise de risque, en accord avec les fondamentaux de notre modèle social et de nos statuts.

Nous souhaitons tous contribuer à bâtir une administration moderne et sereine, au service de la collectivité, avec des conditions de vie au travail qui répondent aux aspirations de chacun(e).

**Pour recevoir régulièrement des informations
de la CGC Finances Publiques**

Renvoyez par courriel votre demande expresse à :

cqcdqfip.bn@dqfip.finances.gouv.fr

Plus encore, soutenez la CGC ! Adhérez !